

L'association Brécey Autrement, qui n'a jamais caché sa farouche opposition au projet de centre d'enfouissement de Cuves, a fêté

Pâques à sa manière. Ses membres ont distribué à 500 exemplaires dans les boîtes aux lettres des communes du canton un "dos-

sier complet" de ses lettres envoyées aux élus locaux et responsables du projet du centre d'enfouissement de Cuves.

Tribune libre | *La Gazette* - (1er juin 2005)

"Traitement des déchets... ou calcul électoral"

Réponses aux questions d'une élue du canton de Brécey, par Yves Mancel, Président de Brécey Autrement, (B.A.).

"La Maire de Saint-Georges-de-Livoye, élue de la Communauté de Communes de Brécey souligne, sur la question du traitement des déchets, le manque de "démocratie participative" et les "carences des politiques".

Prononcé à la date, juin 2004, de l'annonce des trois projets de CET du Sud-Manche, son jugement aurait été en effet pertinent. Mais publié seulement en mai 2005, il est devenu caduc.

Le débat a sans doute été tardif mais il a eu lieu et il a été positif. C'est la presse qui a ouvert et conduit le débat tout particulièrement "La Gazette", qui a couvert très largement le sujet en donnant la parole aux uns et aux autres, en faisant état des prises de position des "grands élus" et de leurs motifs, en relatant les événements marquants qui ont permis de donner à cette question un relief tout particulier.

Le citoyen sait désormais que le problème posé n'est ni urgent ni crucial. Sur ses 280 000 tonnes de déchets ultimes, la Manche en traite déjà elle-même 85 %. Les 40 000 tonnes de surplus sont "exportées" vers le Calvados et la Mayenne. Elles ne posent qu'un

problème financier, le surcoût de transport, qu'il est bien sûr souhaitable, dans un souci de bonne gestion, de résorber, à terme en augmentant les capacités de traitement de proximité.

Déjà l'ouverture programmée du CET de Saint-Georges-de-Rouelley qui fait l'objet d'un large consensus apporte une bonne partie de la solution. C'est dire aussi a contrario que le projet de CET à Cuves qui accumule les contre indications géologiques, hydrologiques, agricoles et environnementales ne saurait être présenté comme un "pis-aller", regrettable certes, mais nécessaire pour répondre, en urgence, à une question "vitale" pour l'avenir du département.

Le débat a eu lieu et les "carences des politiques" ont été corrigées. La quasi unanimité des élus du Sud-Manche ont pris leurs responsabilités en annonçant clairement et médiatiquement leur opposition au CET de Cuves, tout particulièrement tous les élus du Canton de Saint-Pois, la quasi-totalité des Maires du canton de Brécey, dont celui de Tirepiéd, Vice-Président de la Communauté de Communes de Brécey, le Maire, Conseiller Général d'Avranches, Guenhaël Huet, René André, député de la circonscription (1) et président de la Communauté de Communes

d'Avranches, le sénateur Jean Bizet; cette liste est loin d'être exhaustive.

A ce jour, en vérité, il ne subsiste plus qu'un quarteron de politiques en état de "carence". Il s'agit de ceux qui ont catégoriquement refusé, en Communauté de Communes de Brécey, de donner suite à la demande d'ouverture d'un débat sur le CET de Cuves, pourtant souhaité par une majorité écrasante de délégués. Il s'agit aussi de ceux qui à Cuves, en novembre, se sont personnellement déplacés pour honorer de leur présence la réunion de présentation du CET organisée par les promoteurs pour leur apporter un soutien remarqué.

Force est de constater que la Maire de Saint-Georges-de-Livoye appartient à l'une et l'autre de ces deux catégories.

"Lire, observer et écouter puis s'engager à poser des questions intéressantes", voilà sans nul doute, une belle attitude citoyenne. là, intervenant plus de six mois après un engagement résolu aux côtés des promoteurs de Cuves, le propos perd toute sa noblesse pour rejoindre le rayon du calcul électoral."

Yves Mancel, Président de Brécey Autrement.

(1) A cette époque, René André, par ses petites phrases prononcées sur le sujet du C E T Brécey / Cuves, à Coulouvray puis à Saint-Laurent de Cuves, avait conduit B A à conclure, beaucoup trop vite hélas, que René André comme l'ont si officiellement démontré Jean Bizet, Guenhaël Huet, Albert Bazire, Louis Hamelin, Casimir Lechevalier et bien d'autres élus à mettre sa pratique en accord avec son discours médiatique. Nous sommes loin du compte à ce jour.